

L'automne...



Les amateurs
de champignons
s'affairent



édito



sommaire

DOSSIER : les commissions communales >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE : un métier d'autrefois : la couturière >>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES >>> p. 5 à 7

VIE SCOLAIRE >>> p. 8

ASSOS INFOS >>> p. 9 à 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 12

ANIMATIONS >>> p. 12

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Après un été ponctué d'animations festives, organisées par nos associations locales, l'heure de la rentrée a sonné...

Les 111 écoliers ont repris le chemin de l'école, le cartable rempli de bonnes résolutions... Petit bémol : 5 à 6 enfants de nos villages ont déserté, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de juger, les bancs des écoles primaires de notre commune... Dommage ! Mais peut-être est-ce mieux ailleurs ? Souhaitons-leur, tout de même, une bonne réussite scolaire.

Les activités périscolaires (ALAE et TAP) ont redémarré. et les 10 bénévoles assurant l'aide aux devoirs ont repris du service.

2017 sera l'année du recensement de la population de notre commune. Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. 3 agents recenseurs (leur identité vous sera communiquée dans les prochains mois) seront nommés par arrêté du Maire. Durant la période concernée, l'un d'entre eux, se présentera à votre domicile afin de vous remettre les questionnaires à remplir portant sur votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Les travaux quelque peu interrompus pendant la période estivale, vont reprendre.

Après validation de l'appel d'offres 2016, la réhabilitation du lavoir de Jarnat et de celui situé rue Gabriel Péri à Mercus, ainsi que l'aménagement de l'Impasse du 19 mars 1962 et de la rue Gabriel Péri vont être entrepris.

Chose promise, chose due... Après une année ponctuée de démarches administratives, d'études et de travaux, l'épicerie a rouvert ses portes. Les élus ont eu fort à faire... mais seul compte le résultat. Souhaitons la bienvenue à Béatrice et Alex TERRAL, nos épiciers, et surtout la réussite dans leur entreprise. Cette dernière ne sera possible qu'avec votre participation. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à maintenir ce service de proximité.

Le Maire,
José LORENZO



Les commissions communales

L'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le maire, en est président de droit. Lors de la première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider en l'absence du maire. Les textes ne prévoient aucune périodicité de réunion de ces commissions.

A Mercus-Garrabet, elles sont au nombre de 5. Hormis la commission "**Finances**" placée sous l'égide du maire, ce sont les adjoints, en leur qualité de vice-présidents, qui en assurent le fonctionnement.

- **Vie scolaire, restauration scolaire et communication** : Patricia TESTA
- **Travaux, sécurité, environnement** : Germain FLORÈS
- **Vie associative et petite enfance** : Roseline RIU
- **Urbanisme, agriculture, forêt** : Jean-François FONQUERGNE

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

est composée de membres du conseil municipal. (pour les communes de moins de 3500 habitants : 3 titulaires et 3 suppléants). Son rôle :

- Eliminer les offres inappropriées ainsi que les offres irrégulières ou inacceptables.
- Classer les offres.
- Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse.
- Eventuellement, déclarer l'appel d'offres sans suite ou infructueux.
- Eventuellement, choisir le type de procédure à mettre en œuvre lorsque l'appel d'offres est déclaré infructueux.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE :

elle a pour mission :

- de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation sur les listes électorales reçues à la mairie ;
- de constater les changements d'adresse, à l'intérieur de la même circonscription du même bureau de vote d'électeurs déjà inscrits ;
- d'examiner la liste nominative établie par l'INSEE en vue de procéder à l'inscription d'office des personnes de dix-huit ans
- de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote ;
- et de procéder, le cas échéant, à des radiations d'office.

Elle comprend trois membres : le maire, un délégué de l'administration désigné par le préfet et un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance.



UN MÉTIER D'AUTREFOIS : la couturière



Oubliés, abandonnés dans un recoin encombré du grenier, rien ne semblait devoir les ramener à la lumière... Pourtant ce matin-là, lorsqu'avec une légitime fierté, Violette AMIEL ouvrit devant moi ses trois cahiers rescapés du passé, je n'en crus pas mes yeux. Il y avait là tout le savoir-faire, toutes les techniques tous les enseignements accompagnés de modèles miniatures de tout ce qu'une couturière devait connaître.

Quel travail minutieux! Tout l'art féminin de la confection, l'habileté et le bon goût étaient exposés au fil des pages de ces trois albums. Les pages en étaient jaunies et l'écriture à l'encre avait pâli, mais tout était là... intact après des années d'oubli.

Le métier de couturière est devenu bien rare de nos jours. Désormais réservé aux employées des maisons de Haute Couture, dont le luxe fait le renom de la France, ces "petites mains" actuelles perpétuent un savoir-faire exceptionnel. Il faisait partie des talents courants de toute maîtresse de maison accomplie, à une époque où le prêt à porter, la grande distribution, les soldes et autres boutiques de dégriffés n'existaient pas encore. Pour s'habiller il fallait recourir à d'autres moyens et notamment confectionner les vêtements pour toute la famille ou presque.

Nous étions après la guerre... le tissu était cher et il convenait d'en faire une utilisation judicieuse et même parcimonieuse. Dans nos villages et les environs il y avait peu de couturières à domicile. Si elles existaient, on ne s'adressait à elles qu'occasionnellement. Dans les familles modestes les dépenses d'habillement devaient rester limitées à des toilettes de fête : mariages, communions baptêmes... exigeaient de se montrer à son avantage. On se rendait donc au domicile de ces expertes de la couture pour leur passer commande de la tenue que l'on avait rêvée.

Ces "femmes de l'art" n'avaient pas pignon sur rue, elles exerçaient leur négoce dans un coin de leur salle à manger.

Quelques revues empilées : "Modes et travaux" "Le petit écho de la mode", "Femmes d'aujourd'hui" dans lesquelles on choisissait le modèle de robe ou de tailleur que l'on souhaitait. La machine à

coudre de marque "Singer" trônait avec sa pédale ouvragée. A ses côtés sur un meuble, la grosse pelote hérissée d'épingles, le mètre ruban en toile cirée, la craie de tailleur pour dessiner les éléments du patron, la grosse paire de ciseaux destinés à la coupe, les bobines de fil multicolores.

Quand, après bien des hésitations, le modèle était enfin choisi, il fallait se rendre chez le marchand de tissu. Les lourds coupons étaient empilés sur des rayonnages de bois: drap de laine, étamine, coton, soie ou rayonne...

Une fois le choix arrêté, on essayait d'imaginer le résultat et le rendu de la pièce de tissu après son passage entre les mains expertes.

Venaient alors les essayages. Il en fallait plusieurs...

Pour le premier, on était au stade de l'ébauche, et on épinglait sur vous ou sur un mannequin à vos mensurations, les pièces de tissus fraîchement découpées. Pour le deuxième essai les choses se précisaient. Les pièces avaient été "bâties" c'est-à-dire cousues ou plutôt fauillées ensemble. C'était le moment de creuser ou de relâcher les pinces, de définir la hauteur de l'ourlet.

Au troisième essayage tout était en place et l'on pouvait déjà juger du résultat. Col, manches, corsage et jupe avaient leur aspect définitif même si quelques retouches restaient possibles. C'était le moment d'ajouter les boutons choisis eux aussi avec soin, c'est là que broderies et boutonnieres fantaisies venaient apporter leur touche de raffinement et d'élégance. Le vêtement terminé n'attendait plus que l'occasion d'être porté avec fierté. Il était parfaitement adapté aux mesures et pourrait durer plusieurs saisons avant que l'on décide d'envisager une nouvelle dépense pour une autre occasion !!!

Le recours à la couturière restait réservé à la confection de toilettes habillées. Cette dépense devant rester exceptionnelle pour des budgets modestes. Pour le quotidien il fallait bien se débrouiller autrement... Tous les membres de la famille portaient des pulls tricotés par les mains habiles des femmes, le soir à la veillée. Pour le reste, les hommes comme les femmes étaient vêtus d'habits de "tous les jours" bien solides qu'ils se procuraient à l'occasion des foires ou des marchés et qui devaient durer autant que possible. Les femmes et aussi parfois les hommes arboraient des tabliers destinés à les protéger des taches lorsqu'on travaillait à la cuisine ou pour s'occuper de travaux salissants..

Aujourd'hui, la société de consommation a changé tout cela et l'achat d'un vêtement s'est banalisé... vêtements éphémères qui ne durent que le temps d'une saison ou d'un caprice de la mode... vêtements jetables que nul ne songe plus à réparer ou à repriser et qui encombrant nos armoires avant de finir délaissés dans des friperies ou des vide-greniers.

Je referme les albums de Violette avec une pointe de regret pour ce savoir-faire oublié, pour cette époque révolue où, malgré les difficultés, l'élégance restait de mise. Actuellement jean's et tee shirts sont devenus l'uniforme le plus répandu aussi bien féminin que masculin. Faut-il le déplorer ? Sans doute, si l'on songe au savoir-faire de ces couturières aux doigts de fées qui a rejoint le domaine du passé. Dommage !

J. RICHARD





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour être électeur, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Cette démarche, désormais possible durant toute l'année, doit être faite avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Conditions à remplir pour être électeur :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- à la mairie de son domicile ;
- ou à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- ou à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois

Documents à fournir :

- formulaire d'inscription (disponible en mairie ou à télécharger sur Internet) ;
- pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) en cours de validité ;
- justificatif de domicile ou de votre inscription au rôle des contributions directes communales depuis au moins 5 ans.

REPAS DE QUARTIER

Le 9 juillet 2016, le barnum s'est dressé une nouvelle fois dans le quartier pour accueillir une partie des habitants du chemin de Yon et ceux du Camp del Roc. Cette belle journée d'été a permis de partager un moment de convivialité autour du "verre de l'amitié" et des mets préparés par chacun des convives.

En fin de journée, les habitants du quartier se sont quittés en se promettant de se retrouver l'année prochaine. L'ensemble des participants remercie la municipalité pour la mise à disposition des tables et des chaises.

Une bien agréable façon de nouer et d'entretenir de bons rapports de voisinage.

Infos pratiques Soyez vigilants ...

LE MONOXYDE DE CARBONE est un gaz incolore, inodore et très toxique. Il est la cause d'intoxications domestiques extrêmement fréquentes, parfois mortelles.

Ces quelques gestes de prévention limitent les risques :

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
- Aérer tous les jours le logement, même en hiver, et ne jamais boucher les entrées d'air.
- N'utilisez pas pour vous chauffer les chauffages d'appoint en continu, ni les appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc...
- Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

LE CENTRE DE LOISIRS

MERCUS... ça glisse !

Durant tout l'été, l'ALSH du Pays de Tarascon a permis à un grand nombre d'enfants de passer d'excellentes vacances. Ils ont pu profiter notamment de la base nautique de Mercus. Télési, bien entendu, mais aussi "Stand Up Paddle" pour les plus grands, pédalo, pour tous, farniente sur la plage, jeux de plage... un vrai coin de paradis.

D'ailleurs l'"Été" a été lancé, le 7 juillet, avec près de 90 jeunes de différents "secteurs jeunesse" de l'Ariège. Répondant à l'invitation de la Communauté de Communes ils ont pu découvrir toutes les offres de la base, sous un soleil radieux.

Mais à Mercus, l'ALSH c'est aussi, et surtout, un lieu adapté, pensé pour les enfants, en particulier les plus petits, attendant au gymnase. Les activités y sont nombreuses, mais n'écartent pas pour autant cette spécificité locale qu'est "la glisse". Ainsi on a pu voir un drôle de toboggan, déployé les jours de "grand beau", sur les pentes du stade. Ici, comme dans les parcs aquatiques, on pratique le "ventrigrisse". Là aussi les "tout petits" ne sont jamais les derniers pour s'élancer !

Un bien bel été pour les enfants du Pays de Tarascon... un bel été grâce aux richesses lo-

le mot du maire

L'automne arrive, et avec lui prend fin la période estivale propice aux animations.

Amplaing, Mercus, Garrabet, autant de fêtes locales qui ont eu lieu, comme chaque année, durant les mois de juillet et août.

Ces fêtes, se déroulent durant 3 jours dans chaque village. Elles favorisent le maintien de liens entre habitants, pris par leurs occupations quotidiennes ils n'ont guère le temps de se rencontrer durant le reste de l'année.

Malheureusement, elles sont souvent aussi le cadre de tapage nocturne jusqu'à une heure très avancée de la nuit et d'agissements intempestifs difficiles à contenir. Ils émanent d'individus (venus d'ailleurs pour la plupart), allant parfois jusqu'à mettre leur propre vie en danger.

Verbalement ou par écrit, nombre de concitoyens victimes de ces agissements (notamment à Amplaing), ont jugé utile de m'alerter. Aussi, garant de l'ordre public, et afin d'aider les organisateurs à limiter ces "débordements" j'ai pris pour 2016, un Arrêté Municipal, précisant notamment l'heure d'arrêt de chaque jour de fête.

Je ne saurais terminer sans saluer le travail considérable de ces associations, parmi lesquelles se trouvent les comités des fêtes, qui organisent ou participent activement à des manifestations ouvertes à tous dans notre commune.

José LORENZO



cales, à la qualité de l'encadrement, et à des installations ouvertes aux enfants, comme ici, à Mercus.

TRAVAUX

Les travaux destinés à améliorer la qualité de vie des habitants de JARNAT se poursuivent. Afin de lutter contre les risques d'incendie, une cuve pouvant contenir 30 000 litres d'eau a été installée (en souterrain).



A CROQUIÉ, la cuve contenant le gaz alimentant le chauffage, le chauffe-eau et les appareils de cuisson de l'appartement situé au 1^{er} étage de l'ancienne école, a été remplacée.



Les agents techniques ont aménagé des "espaces propreté" : ils ont construit des plateformes et installé des "cache containers".

INFO ÉCONOMIQUE

L'épicerie

Du renouveau sur le plan économique. Le 1^{er} septembre dernier, l'épicerie, ce petit commerce qui faisait tant défaut depuis un an, a rouvert ses portes.

Côté alimentation, on y trouve tout, ou presque, des produits frais aux conserves, en passant par les surgelés et les confiseries.

Le rayon « droguerie » bien achalandé offre à la clientèle les marchandises de première nécessité.

Les amateurs de magazines et journaux n'ont pas été oubliés, un coin « presse » a été créé à leur intention.

En ces temps où la désertification des services gagne le monde rural, maintenir une activité commerciale et un service de proximité est un énorme challenge.

Béatrice et Alex TERRAL ont relevé le défi. Ils se sont installés dans notre commune, où ils occupent l'appartement situé au -dessus de l'épicerie. Souhaitons-leur la bienvenue parmi nous.

N'oublions pas : la réussite et le maintien des commerces dans les villages est l'affaire de tous



La bibliothèque Balade contée

Mardi soir 25 juillet, ils étaient une quarantaine à sillonner les rues du village de Mercus, autour de Sandrine ROUQUET qui a remplacé "au pied levé" le conteur initialement prévu. Partagés entre rire et émotion, petits et grands ont apprécié les contes que Sandrine avait pris le soin de transposer sur les sites locaux.

Place Jean Moulin, point de départ de "La balade contée", il a été bien entendu question "de gare et de voyage". A la première halte devant l'école Jean-Jaurès, le groupe a eu bien du mal à répondre aux questions que la conteuse, devenue institutrice, leur a posées. Au pied de l'église Saint Louis plongée dans la pénombre, c'est de l'aventure du poussin de "la Métairie" devenu le roi de la basse-cour qu'il s'agissait. Sur le chemin du retour, on a appris qu'il y a bien longtemps, une mercusienne d'un âge avancé avait des talents de météorologue... Enfin, la chapelle a servi de prétexte pour inspirer à la conteuse une



anecdote avec, bien sûr, un curé comme personnage principal.

Le chemin du retour s'est effectué à la lueur des flambeaux. Boissons rafraîchissantes et

petits gâteaux offerts par la Communauté de communes du Pays de Tarascon, ont été servis aux "baladeurs", par les bibliothécaires professionnels et bénévoles

Les emplois saisonniers

Durant les mois de Juillet et d'Août, l'équipe des agents techniques a été renforcée par la présence de jeunes gens et jeunes filles de notre commune. Embauchés pour une période de 2 semaines chacun, ils ont accompli avec sérieux et enthousiasme les diverses tâches qui leur ont été confiées : nettoyage des bâtiments communaux, balayage des rues, installation des structures pour les fêtes locales, collecte des déchets verts et encombrants....

Stéphanie, agent administratif intérimaire mandatée par le Centre

de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège, a occupé avec brio, le poste "accueil-secrétariat" le temps de permettre à Ingrid de prendre quelques jours de vacances.

Cette expérience professionnelle a permis à tous ces jeunes saisonniers d'évoluer dans le monde du travail en équipe au sein d'une collectivité.

Merci au personnel titulaire qui les a guidés dans un climat d'entente cordiale.



La Vie Scolaire

L'année scolaire 2015/2016 s'est achevée dans la joie et la convivialité.... Enfants, enseignants, ATSEM et parents d'élèves ont organisé la fête des Ecoles au Communal d'Amplaing. Les vacances d'été allaient commencer....

Mais voilà, toutes les « bonnes choses » ont une fin..... Le jour de la rentrée, est arrivé. Tout le monde a repris le chemin de l'école, dans des locaux où travaux, réglages, vérifications et nettoyage ont été réalisés, durant les 2 mois de vacances scolaires, par le personnel technique.
Le 1er septembre, Toutes les équipes étaient à pied d'œuvre pour accueillir les 111 enfants inscrits dans les écoles de Mercus et Amplaing.

Le corps enseignant

A l'école d'Amplaing sont scolarisés 28 élèves en classe de CM1/CM2, Mme Bernadette VALERO en est la directrice enseignante

A MERCUS on compte 5 enseignants et 4 classes fréquentées par 83 élèves répartis de la façon suivante :

- CE 1/CE 2 : Mme Laetitia CASTAING, directrice, et Mme Anna VALENTIN ont alternativement en charge 23 élèves.
- CP-CE1 : Mme CAMPERGUE Marie Anne, dispense l'enseignement à 21 élèves.
- MATERNELLE : deux classes à 2 niveaux chacune dont s'occupent respectivement : Mme LAURENCON Estelle et M. BUATOIS Serge.
 - grande et moyenne sections : 23 Elèves
 - petite et très petite sections : 16 Elèves

Mesdames Magalie REBOLLO et Juliette JOLY, ATSEM, assistent les enseignants de la maternelle

Une nouvelle équipe à l'ALAE

5 animatrices/animateurs : Emma GONCALVES, Laetitia BALAGUER, Annie CRUZ, Kelly SOSNOWSKI et Anli OUSSANI, placés sous l'autorité de Mme Odette ROSCOUET, assurent l'encadrement des enfants.

L'ALAE ouvre les portes dès 7h30 le matin. Le personnel a sous sa responsabilité les enfants durant pause méridienne et à la fin de la journée de classe jusqu'à 18h30. Il s'agit d'un service de la communauté des communes qui en fixe les tarifs.

"L'aide aux devoirs" - Une équipe de bénévoles au service des enfants : Mme Claudie COTS, qui a enseigné pendant de nombreuses années à Amplaing, a souhaité venir en aide aux enfants en difficultés scolaire. Il y a 3 ans, elle s'est entourée de bénévoles (10 à ce jour) et a proposé ses services. Très rapidement, les enfants, rencontrant ou non des difficultés sont venus nombreux à ces séances "d'aide aux devoirs".
Si vous souhaitez, vous aussi, donner un peu de votre temps libre au service



des enfants de 17h30 à 18h les mardis, jeudis et vendredis, laissez vos coordonnées au secrétariat de la mairie, un membre de l'équipe déjà en place vous contactera.

La restauration

Du lundi au vendredi, Carole MORA, prépare les repas de midi pour les élèves ainsi que pour les enfants de la crèche. Le service et la surveillance des enfants sont assurés conjointement par les ATSEM et animateurs de l'ALAE.

Le transport

Organisé par la commune, le transport scolaire a été confié à la société VEOLIA. Matin et soir après la classe, ainsi que le mercredi à midi, les enfants de Garrabet, Amplaing et Mercus bénéficient du ramassage scolaire qui les achemine également vers la cantine.

Assuré financièrement par la commune, ce service est gratuit pour les familles.

Les aides financières :

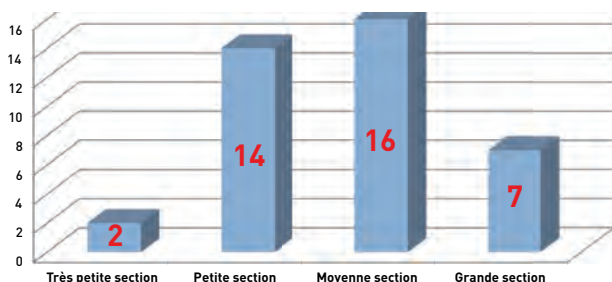
La commune prend en charge les fournitures scolaires des élèves et permet aux enseignants l'acquisition de matériel pédagogique (fiches, livres et matériel numérique).

Elle verse chaque année une subvention aux 2 coopératives scolaires :
Mercus : 2 592 € - Amplaing : 729 €

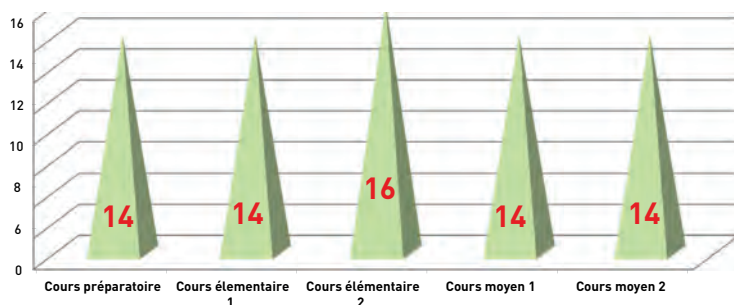
Nous souhaitons une très bonne année scolaire à l'ensemble des équipes et aux enfants de nos écoles.

EFFECTIFS PAR SECTIONS

MATERNELLE



PRIMAIRE



Comités des fêtes

Cette année encore, les 3 comités des fêtes se sont dépensés sans compter pour assurer le succès des fêtes locales de nos villages. Ces quelques photos prises "sur le vif" en témoignent.



L'aperitif à consommer avec modération... même s'il est servi en musique !



Le devoir de mémoire a été respecté.



Les enfants n'ont pas été oubliés.



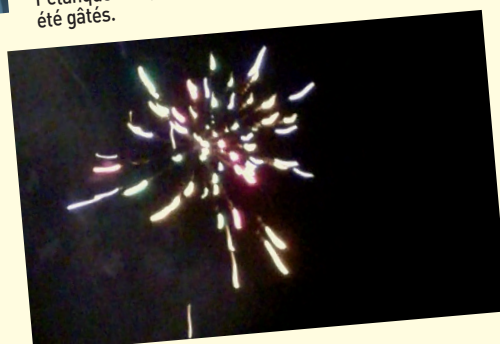
Les repas, une façon conviviale de se retrouver.



Pétanque ou Lyonnaise, les amateurs de jeux de boules ont été gâtés.



Quelques pas de danse...



Les spectacles pyrotechniques ont enchanté le public...

... au communal d'Amplaing...



... en symphonique sur le lac à Mercus.

en vue

Le passage du Tour de France

FROOME, BARDET, QUINTANA, et les autres ont traversé notre Commune. Partis en fin de matinée d'Andorre, les coureurs du Tour de France 2016 ont été ravitaillés entre Mercus et Garrabet sous l'œil attentif d'un public venu nombreux les encourager.

Deux heures auparavant, "La caravane du Tour", a retenu l'attention des enfants par la diversité des véhicules aux formes et couleurs particulières, mais aussi et surtout, grâce aux "gadgets" publicitaires jetés à leur intention sur les bas-côtés de la route.

Cet événement sportif de grande renommée, a mis pendant quelques heures un peu d'animation sur la traversée de Mercus.



LE FOOTBALL (SPAM)

Fin de saison compliquée chez les E.F.SPAM

Ca y est, la triste saison 2015-2016 a été enfin clôturée par l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Mercus le samedi 18 Juin dernier.

Après avoir été plongé dans la tourmente, qui a entraîné la dissolution de son équipe "séniors" et sa mise sous tutelle, le club redémarre dans de meilleures conditions.

Dans le bilan moral, l'accent a été mis sur le bon fonctionnement de l'école de football grâce à l'accompagnement sans faille des bénévoles, à l'évolution des enfants et au lien très fort qui les unit (filles ou garçons) des plus petits (U7) aux plus grands (U 17 ou U19).

La mise sous tutelle a été levée, un nouveau bureau a été élu. Le président Pascal MARCAILLLOU sera aidé dans sa tâche par Chris-



tophe GONÇALVES (vice-président). Audrey MARCAILLLOU et Thomas FROMENTIN assureront respectivement les fonctions de trésorière et de secrétaire.

Pour la saison prochaine, seule subsistera l'école de football intégrant garçons et filles dont la tranche d'âge est comprise entre 5 et 21 ans.

Laissons aux adultes le temps d'oublier les tracasseries rencontrées au sein de l'équipe "séniors" et aux enfants le temps de grandir... Bonne reprise à tous.

Toutes les photos et informations sur "<http://spam.footeo.com>" et la page facebook "entente football spam"

LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Pour les aînés aussi, c'est la rentrée.

Après les 2 mois d'été au cours desquels ils ont pu choyer leurs petits enfants venus passer quelques jours de vacances, les aînés ont repris le chemin de l'ancienne gare... Lieu de rencontre fort prisé de tous !

Ils étaient heureux Mercredi de se retrouver autour de la table pour disputer une partie de "belote", ou bavarder.

Bien entendu, ils ont fait honneur au succulent goûter préparé par Rose, et servi par Antoinette et Andrée.

Un repas d'automne serait paraît-il en préparation... Mais, chut !! Nous en reparlerons en temps voulu.



SÉANCE DU 20 JUILLET 2016

COMPTABILITE

Le Maire expose à l'assemblée délibérante que des modifications sont intervenues au niveau des prévisions de recettes et des dépenses. Il y a lieu d'effectuer la décision modificative au budget principal 2016, équilibrée de la façon suivante :

- section fonctionnement : 23 683 €
- section investissement : 52 500 €

Voté à l'unanimité

FETES LOCALES : RENCONTRE AVEC LES 3 COMITES DES FETES

Le Maire expose à l'Assemblée délibérante le résultat de sa rencontre avec les comités des fêtes de Garrabet, Amplaing et Mercus. Ces derniers ont évoqué leurs difficultés financières liées à la diminution de la subvention annuelle pour 2016, allouée par le Conseil Municipal. En effet, le montant de cette subvention n'a été porté à leur connaissance que tardivement, alors même que les programmes étaient déjà établis et que les contrats avec les divers prestataires étaient déjà signés. Pour pallier ce manquement, il propose qu'une subvention exceptionnelle soit attribuée aux 3 comités pour l'année 2016.

Voté à l'unanimité.

Le Maire précise toutefois, que la mise à disposition du matériel communal, les prestations réalisées par le personnel communal, la prise en charge par la commune des frais générés par l'installation électrique, viennent s'ajouter aux subventions allouées

PETIT PATRIMOINE COMMUNAL ET PRIVE

Le Maire propose qu'une réflexion soit menée sur la valorisation du petit patrimoine et sa réhabilitation. Un groupe de travail s'est constitué au sein du Conseil Municipal, il est composé de : J.F. FONQUERGNE, G. RAMIREZ, J. RICHARD, A. PEREIRA, A. GUIU. Les habitants de la commune intéressés par le sujet, sont les bienvenus au sein du groupe.

CLASSEMENT DE VOIRIE

Le Maire propose que la route conduisant du lieu-dit "La Beno" à "Brougues", soit classée dans la voirie communale.

Le conseil municipal décide de mettre à l'étude la faisabilité de cette opération.

LOCAL COMMERCIAL et APPARTEMENT COMMUNAL 25 et 27 avenue Henri Marrot à Mercus

Montant du loyer
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le montant mensuel des loyers de la façon suivante :

- Local commercial (rez de chaussée) : 100 € (cent)
- Appartement (1^{er} étage) : 500 € (cinq cents)

MODIFICATIONS TARIFAIRES au 1^{er} septembre 2016

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité les modifications tarifaires suivantes à compter du 1^{er} septembre 2016

CANTINE

- enfant de la commune : 2,90 €/repas
- enfant résidant hors commune : 3,30 €/repas
- enfant fréquentant la crèche : 1,50 €/repas

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

- Petites salles (Amplaing, Garrabet, Croquié) : 100 € (commune), 200 € (hors commune)
- Salle située sous la Mairie : 150 € (commune), 350 € (hors commune)
- Salle polyvalente : 500 € (commune), 700 € (hors commune)

A chaque réservation de salle, une caution devra être versée par le demandeur

- 500 € pour les personnes résidant sur la commune
- 700 € pour les personnes ne résidant pas sur la commune
- 300 € pour les associations de la commune

LOCATION DE MATÉRIEL

Devant la recrudescence de la détérioration du matériel communal (tables, chaises, bancs et barrières...) le conseil municipal a décidé d'en règlementer le prêt:

1°/ Tarif de location

- 2 €/table
- 0.25 €/ chaise
- 2 € l'unité pour les bancs et barrières
- caution de 150 €

2°/ Lors de la demande, une convention sera signée avec l'emprunteur.

3°/ Aucun prêt, ni location de matériel ne sera consenti aux particuliers ne résidant pas sur la commune.

4°/ Le matériel sera mis gratuitement à disposition des associations, qui devront cependant verser une caution de 300 € lors de chaque demande.

Voté à l'unanimité

APPEL D'OFFRES

- Lot n°1 : aménagement de la rue G.Péri et de l'impasse du 19 mars 1962 à Mercus - deux candidatures : SARL SOCA et COLAS SUD-OUEST
- Lot n°2 : Mise en sécurité d'un talus rocheux à Amplaing - 1 candidature : SARL SOCA
- Lot n°3 : démolition et réhabilitation patrimoniale de 2 lavoirs - 1 candidature : SARL SOCA

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer le marché des 3 lots à la SARL SOCA.

- ACCESSIBILITE

La commune a obtenu une dérogation afin que les travaux de mise en accessibilité soient réalisés sur 6 ans. Lesdits travaux devront donc être réalisés avant le 31 mai 2021

FORET COMMUNALE

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de l'Etat consistant à libérer la commune du contrat qui depuis 1969 le lie à cette dernière.

CIRCULATION SUR LA RD qui traverse AMPLAING

Le Maire expose au conseil municipal que les riverains l'ont alerté sur la vitesse excessive à laquelle roulent les automobilistes ou motards à l'entrée du village.

Le conseil municipal interrogera les services de la DDT de Tarascon afin de trouver une solution technique à ce problème

SPAM (FOOTBALL)

Roseline RIU, adjointe déléguée aux associations dresse le compte-rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue à Mercus le 18 juin 2016.

Le Rallye

La réponse à l'énigme du rallye promenade parue dans le précédent numéro est : SABOT

(Sabot de bois, sabot de cheval, sabot de frein, sabot de jeux de cartes (pioche) et baignoire sabot)

Cette année, le parcours du rallye passait par la vallée de Bethmale. Le sabot au bout recourbé est une particularité du costume bethmalais qui perpétue la tradition folklorique locale. Autre caractéristique de cette vallée, les pointes du sabot, la bride et le dessus sont décorées avec du cuir et des clous de cuivre. Véritable emblème local, dans le petit village d'Aret un magnifique



bassin en forme de sabot trône sur la place du même nom.

Merci à Jean Marc CANAL pour cette superbe photo et toutes ces précisions.

LA PETANQUE MERCUSIENNE

La fête à Croquié

Croquié, ce joli hameau situé sur les hauteurs de la commune, était, cette année encore, en ébullition pour la traditionnelle journée festive organisée par la pétanque mercusienne. Malheureusement, le concours a dû être annulé par manque de participants. Mais, qu'à cela ne tienne, les "Courtierols*" chers à notre ami Guy, intermittent du village, quelques vacanciers et autres gens "d'en bas" étaient bien présents à l'heure de l'apéritif servi devant l'ancienne école. Une température digne des plages occitanes incitait à la désaltération. Les cases de la tombola se garnissaient : les nombreux joueurs, essayant de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu, et plus précisément le fameux "cambajou**". Le repas servi de main de maître par Jean-Louis DUMAS a ravi les quelques 80 convives présents. L'ambiance allait crescendo au rythme du karaoké où certains poussaient la chansonnette sans pour autant que le ciel ne se déchaîne. Patrick chanteur occitan, et Florian, jeune guitariste, assuraient le spectacle. Un talentueux accordéoniste improvisé entraînait les danseurs sur la piste. La musique résonnait encore tard dans la nuit pour le bonheur de tous. Brice, jeune président émérite de notre club, au four et au moulin depuis plusieurs jours, pouvait maintenant souffler un peu et savourer, cette année encore la réussite de "la fête à Croquié".

* "Courtierols" : habitants de Croquié

** "cambajou" : jambon

Le plaisir de se retrouver entre amis...



Etat Civil

NAISSANCES

30 juin 2016 : Valentin ES-SAFI
19 juillet 2016 : Candice BONNET
16 août 2016 : Baptiste ALAUZET
Félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

6 août 2016 :
Ana-Maria COJOC et Jean GONZALEZ
3 septembre 2016 :
Maëlys DOMINGUES
et Ahmed MOHAMED ALI
*Meilleurs vœux de bonheur
aux nouveaux époux.*

DÈCÈS

19 septembre 2016 :
Clémence TOUSTOU
*Sincères condoléances
à la famille endeuillée.*

animations

SAMEDI

29 OCTOBRE 2016

LOTO

LES AMIS DU SERBEL

DIMANCHE

27 NOVEMBRE 2016

**VIDE GRENIER
DE L'ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
(APEEMGA)**